

Caritas Accueil et Solidarité asbl

se propose d'engager

1 assistant social (m/f)

à raison de **20 ou 40 heures par semaine**
pour une **durée déterminée de 12 mois** avec la possibilité d'une prolongation
Horaire de travail : du lundi au vendredi entre 08h00 et 22h00

dans le cadre de son service « Streetwork » conventionné avec la Ville de Luxembourg

engagement de suite ou à convenir

Mission :

- Organiser et assurer l'accompagnement des personnes sans-abris
- Effectuer des maraudes avec les autres collaborateurs (Streetwork)
- Travail en réseau avec les services de Caritas et les institutions et associations externes
- Participation aux réunions régulières avec les partenaires du terrain

Profil recherché :

- Diplôme d'Assistant social avec autorisation d'exercer au Luxembourg
- Une première expérience dans le domaine du sans-abrisme est un atout
- Disposer d'une aisance dans le contact avec des personnes défavorisées
- Connaissances du secteur social luxembourgeois
- Disposer d'un esprit d'équipe prononcé
- Maîtrise des langues usuelles du pays, la maîtrise de toute autre langue constitue un avantage
- Discrétion, capacité de travailler de manière autonome, esprit d'initiative
- Être flexible dans les horaires de travail
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, Outlook)

La rémunération est fixée en fonction de la convention collective de travail pour les employés privés du secteur d'aides et de soins et du secteur social – C6.

Les demandes, accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation sont à adresser **jusqu'au 8 janvier 2021** à l'attention des Ressources Humaines de Caritas Accueil et Solidarité a.s.b.l., 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, ou par courrier électronique à rhcas@caritas.lu.

Une présélection sera faite sur base des dossiers. Dans le cadre d'un engagement un casier judiciaire actuel sera demandé (bulletins 3, 4 et 5).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à permettre à Caritas Luxembourg la gestion de la demande qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et aux services de Caritas Luxembourg, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD).